

VENDOME

Nombre de membres en exercice :	8 titulaires
	4 suppléants
Nombre de membres présents :	5 titulaires
	0 pouvoir
	0 suppléant
Date de convocation :	19/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf Février à 18 heures 00, le comité syndical s'est assemblé au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de M. Éric BARDET.

Etaient présents : Mmes CINTRAT, FERRAND, NIZARD, OURY, M. BARDET.

Étaient absents : Mmes HAMARD, RAIMBAULT,

Excusés: Mme VERON.

D 01 /2024- PROJETS D'INVESTISSEMENT ET TRAVAUX

PRÉPARATION DU BUDGET 2024

M. le Président demande aux membres présents de se prononcer sur les projets d'investissement, les travaux sur bâtiments scolaires et sur les devis y afférant afin de les inscrire au budget 2024.

Il présente les besoins référencés à ce jour et les devis établis en HT pour chacun dans le tableau annexé à la présente.

Les membres du SIVS, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décident :

- D'inscrire au budget 2024 les six projets énumérés dans l'annexe jointe ;
- D'accepter les devis de dépenses suivants :
 - CRYSTAL GROUPE 2 vidéoprojecteurs 2.052,00 € TTC ;
 - SODICLAIR fourniture et pose de rideaux occultants
dans 4 classes ; 5.956,93 € TTC
 - BRUNEAU 2 tabourets réglables 219,60 € TTC
 - HARIS Christian classe à Prunay 7.977,55 € TTC
Peintures et sols
- D'autoriser M. le Président à ordonnancer ces acquisitions après vote du budget.

CHIFFRAGE H.T. DES INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX 2024

PROJET		DEVIS 1	DEVIS 2	DEVIS 3	CHOIX DU COMITÉ Et motifs
INVESTISSEMENT					
Acquisition de 2 vidéoprojecteurs pour les classes de CE et CM ;	Société	BUREAU VALLEE	CRYSTAL GROUPE	BOB MICRO	Sté Crystal Groupe : offre complète avec configuration et <u>SAV</u> <u>Demande de négociation sur le forfait installation</u>
	Matériel	383.25	545 + câble HDMI 10 m : 50	499.17	
	Installation	Non proposé	260,00	250,00	
Limiter les effets de la canicule dans les 5 classes (films solaires ou rideaux occultants) ;	Société	TECHNI-VITRES	SODICLAIR	/	Sté SODICLAIR pour des rideaux permettant la lumière naturelle l'hiver et durée de vie plus longue
	Offre films	5.840,00,00	6.335,14		
	Offre rideaux occultants	/	4.964,11		
Tabourets réglables pour la classe maternelle d'Authon x2		Tabouret Alvéole (PICHON)	Tabouret technique (Bruneau)	Tabouret standard (Bruneau)	Tabourets techniques 2 x 91,50 € HT
		156,00	91,50	115,00	
Acquisition de 10 tables pour CP réglables en hauteur		DEVIS À ÉTABLIR			
	10 TABLES				
	10 CASIERS				
FONCTIONNEMENT (travaux sur bâtiments)					
Réfection des peintures et sols d'une classe à Prunay ;		HARIS C			Un seul devis reçu
		7.252,32			
Réfection de la façade de l'école primaire à Authon		Voté le 16/02/2023 Entreprise GRANDAMY – 11.022,11 € HT			

D 02 /2024- P.P.A.E.

ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION D17/2023

ET NOUVELLE DÉCISION

Vu le décret N°2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une Prime Pouvoir d'Achat Exceptionnel (PPAE) pour certains agents de la fonction publique territoriale *après avis du comité social compétent* ;

Le SIVOS AUTHON-PRUNAY a délibéré le 27 Novembre 2023 sur l'attribution de la PPAE à ses agents. Par courrier du 18 janvier 2024, la Préfecture demande le retrait de cette décision prise avant l'avis du CST.

Les membres du SIVOS, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décident :

- De retirer la délibération N° D17/2023 jugée irrégulière ;
- De se prononcer de nouveau en faveur du versement d'une PPAE à chaque agent éligible selon les conditions prévues au décret après avis favorable du CST rendu le 07 décembre 2023 ;
- D'attribuer le montant maximal autorisé proratisé au temps de travail de chaque agent ;
- D'autoriser M. le Président à prendre les arrêtés individuels et verser cette prime.

QUESTIONS DIVERSES

1) Clôture des comptes 2023

Après contrôle des comptes avec la Trésorerie, les comptes de clôture présentent :

- Excédent d'investissement 1.791,77
- Excédent de fonctionnement 54.621,95

Questions diverses

- Report du voyage scolaire classe de mer Prunay : du 12 au 15 mars (au lieu de 19 au 22/03)
- PROCHAINE RÉUNION : vote des documents comptables le **LUNDI 11 MARS à 18 H 30**

Conformément aux débats, le 06 Mars 2024

Le Président, **Éric BARDET**

